

Nos actions

Suite aux élections communales de 2018, nous avons pu désigner deux conseillers communaux. Tout au long de notre mandature, nous avons proposé de mettre à l'ordre du jour des conseils communaux diverses délibérations. Voici une partie de ces propositions.

En 2019

Piste cyclable reliant la rue de Bauffe à l'avenue Gabrielle Petit	✓
--	---

En 2020

Protection des hérissons vis-à-vis des robots tondeuses	✓
Aide coronavirus pour les indépendants	✗
Aide coronavirus pour les indépendants – <i>Proposition modifiée</i>	✗
Limitation des honoraires des auteurs de projets	–
Prime vélo	✓

En 2021

Signalisation des parkings de Pairi Daiza – <i>Accepté au conseil communal mais refusé par le Service Public de Wallonie (SPW)</i>	✓ ✗
Abaissements des trottoirs	✓
Diverses mesures concernant la signalisation routière	✓
Retrait ligne THT 380.000 Vac, enfouissement ligne HT 70.000 Av	✗
Retrait ligne THT 380.000 Vac, enfouissement ligne HT 70.000 Av – <i>Proposition modifiée</i>	✗
Programmation des GPS	✓
Signalisation à Gages identique à Cambron-Saint-Vincent	–
Négociation pour l'installation d'un bancontact accessible	✓

En 2022

Mise à sens unique d'un tronçon au chemin de Mons – Demande de permettre la circulation des cyclistes dans les deux sens	✓
Création d'un tunnel pour les piétons et cyclistes à la gare de Brugelette	✗
Abaissement des trottoirs – Relance et plan d'action pour 2023	✓
Refus de fermeture du poste de police de Brugelette suite à la volonté de le fusionner avec celui de Chièvres	✗
Réduction de l'impôt des personnes physiques (IPP) de 8,5 à 8,4 avec application dès l'année 2023	–
Création d'un tunnel pour les piétons et cyclistes à la gare de Brugelette et maintien du passage à niveau chemin de Wysbecq	–
Accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui doivent se rendre à la commune, avec proposition de local	–

En 2023

Protection des hirondelles et placement de nids	✓
Achat de 4 compteurs de trafic routier – <i>Accepté pour un seul compteur</i>	✓
Pose de rétrécissements de voiries à l'avenue des Cerisiers, l'avenue Saint-Lambert et la rue de Gages – <i>Accepté en partie</i>	✓
Réduction de l'impôt des personnes physiques (IPP) de 8,5 à 8,4 avec application dès l'année 2024	✗
Refus de distribution de l'eau de Chièvres par la SWDE à Attre et Mévergnies-Lez-Lens	✓

En 2024

Délibération sur les hérissons – Rectification	✓
--	---

Remarque : vu que l'année 2024 est une année électorale, il est plus difficile d'introduire des sujets avec une bonne probabilité d'acceptation.

✓ Proposition acceptée ✗ Proposition refusée – Refus de mise à l'ordre du jour

En marge de ces actions, nous avons entrepris des démarches auprès d'autres pouvoirs pour faire baisser le coût des cotisations.

- **Zone de Police Sylle et Dendre**

En 2019, nous avons renégocié la quote-part de Brugelette dans le financement de la Zone en proposant un plan étalé sur 5 ans de réduction progressive annuelle. Cela a été accepté. La clef de répartition est passée de 8,91 % à 8,32 %, ce qui a permis à la commune de déjà épargner 80.000 €.

- **IDETA**

En 2019, la commune de Brugelette ne fait quasiment pas appel aux services de l'IDETA mais, elle doit payer une cotisation de 24.962 €. Nous avons donc demandé une modération de la cotisation annuelle. Il a été convenu qu'elle soit bloquée avec simplement la fluctuation de l'index et de la croissance de la population. Le but était de convenir d'une règle de calcul qui évite les augmentations selon le bon vouloir de la direction de l'IDETA.

- **IMSTAM**

En 2019, nous constatons que Brugelette ne fait pas appel à cette intercommunale. La même année, avec Massimo Lapaglia, nous avons initié une protestation lors de l'Assemblée Générale (AG) de l'IMSTAM ayant pour but le retrait de Brugelette de celle-ci. Après moult péripéties, Brugelette ainsi que plusieurs autres communes ont décidé de quitter l'intercommunale à l'échéance de leur affiliation, soit en 2028 ! Affaire à suivre...

Chez **Les Communaux**, il nous semble évident d'analyser les dépenses pour **éviter les frais inutiles**.

Michel Niezen a aussi proposé au Collège, et avec succès, d'accepter la proposition de **Pro Velo** pour un apprentissage de la pratique du vélo aux enfants. Les élèves de 5^e et de 6^e primaire de l'école communale, de l'école Saint-Louis et de l'école primaire Sainte-Gertrude ont ainsi pu bénéficier de cet avantage.



Rappelons également qu'il a permis de comprendre que les **lignes à très hautes tensions** peuvent être enterrées. Ce fait était exprimé dans le dossier d'enquête publique d'Elia dans un langage sibyllin que seul un ingénieur attentif peut décrypter. Depuis lors, les lignes en question ne sont toujours pas construites et la technologie des lignes enterrées progresse à grand pas pour concurrencer celles sur pylônes électriques.

Enfin, grâce à Michel Niezen, la route à travers champs, séparant nos villages n'a pas vu le jour. Il a attiré l'attention du Collège sur le fait que le conseil communal n'a voté que sur les deux phases de la **route Pairi Daiza** alors qu'il y en avait trois sur le sol communal. En faisant revoter le texte pour les trois phases, la majorité, sans s'en rendre compte, a permis à deux citoyens d'introduire un recours dans les délais. La conséquence est que le ministre a annulé le dossier pour vice de forme. Le risque pour les habitants de la rue des Cerisiers, du Banc de Sable et du Grand Chemin (Bolignies) d'avoir une nouvelle route à proximité a été évité.

Par contre, nous appuyons sans réserve la construction de **la route de contournement à l'Est de Gages** le long du bois de la Provision. Située à la mitoyenneté avec Silly et Lens, elle évite de couper la commune en deux. De plus, le long d'un bois, les terres agricoles sont de mauvaise qualité. En cela, nous rejoignons l'avis de la toute grande majorité des habitants de Gages.

Chez **Les Communaux**, nous examinons attentivement les dossiers dans **l'intérêt des citoyens**.